

Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte

Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris

(Institut historique allemand)

Band 33/1 (2006)

DOI: 10.11588/fr.2006.1.64205

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

p. 360–367, suivi d'une bibliographie soignée et de l'index. La conclusion, tout en présentant les possibilités offertes par l'analyse de ces textes pour une meilleure compréhension de la dynamique complexe d'élaboration et de circulation de ces productions écrites dans une société où la noblesse laïque et les clercs forment deux ensembles complémentaires, insiste, de manière qui me semble parfaitement justifiée et étayée, sur les exagérations de la théorie éliassienne de civilisation de la noblesse proposée par Jaeger, laquelle fait la part trop belle à une mise en valeur de codes de la gestualité qu'il est facile de tirer *a posteriori* de textes qui devraient être lus avec prudence, en l'absence de sources plus abondantes sur leurs auteurs et leurs conditions exactes de leur production. Pour établir les bases d'une bonne histoire de la communication et de la culture médiévale, dans cette zone grise du Moyen Âge central où les archives sont trop rares pour compléter les sources qui peuvent recevoir un traitement de type »littéraire«, il faut sans cesse tempérer la tentation d'extrapoler sur les conditions sociales de diffusion à partir de la seule analyse littéraire, en travaillant de manière interdisciplinaire, sans séparer histoire et histoire de la littérature, et en acceptant les silences et les lacunes des textes et des sources. L'étude technique, stimulante, et qui dépasse de loin le seul champ de l'histoire de la littérature ou de la »germanistique« médiévale de T. Reuvekamp-Felber, est de celles qui montrent qu'une telle approche à la fois novatrice et mesurée, instructive tant pour l'historien que pour le chercheur en littérature médiévale, peut malgré tout être tentée avec succès.

Benoît GRÉVIN, Rome

Klaus VAN EICKELS, Vom inszenierten Konsens zum systematisierten Konflikt. Die englisch-französischen Beziehungen und ihre Wahrnehmung an der Wende vom Hoch- zum Spätmittelalter, Ostfildern (Jan Thorbecke) 2002, 463 p. (Mittelalter-Forschungen, 10), ISBN 3-7995-4261-2, EUR 44,00.

Sous un titre qui rappelle peut-être – mais l'auteur n'y fait pas de référence explicite – un ouvrage célèbre de Peter Moraw »Von offener Verfassung zu gestalteter Verdichtung«, K. van Eickels publie une étude passionnante et foisonnante dont l'ambition est d'évoquer sous un jour nouveau l'évolution des relations politiques entre les rois-ducs anglo-normands et les rois de France des origines aux prémices de la Guerre de Cent Ans. La vulgate historiographique veut en effet que les relations des rois d'Angleterre et des rois de France aient été centrées pendant toute cette période sur l'hommage que le roi-duc devait à son suzerain français; le roi anglais l'aurait de tout temps considéré comme une insupportable preuve de subordination et aurait, vainement, cherché à s'en dispenser afin de pouvoir affirmer son hégémonie politique. C'est cette thèse que K. van Eickels remet radicalement en cause en montrant que les relations entre les souverains ne se sont, pendant bien longtemps, pas inscrites dans le cadre de perception intangible et univoque dans lequel les historiens modernes ont voulu les enfermer. Au cœur du livre il y a une interrogation sur le et les sens, en principe équivoques, que les acteurs et témoins des gestes, rites et paroles qui constituaient le tissu des »relations franco-anglaises« leur accordaient. La démonstration de l'auteur ne se déroule pas de manière linéaire mais varie et combine différentes approches pour les faire converger vers une même thèse centrale. Il dresse d'abord un inventaire chronologique des relations franco-anglaises jusqu'à la Guerre de Cent Ans. Le morceau de choix est l'analyse de l'affrontement entre Jean sans Terre et Philippe Auguste; il montre que l'on a tort d'y voir la conclusion logique d'un conflit latent depuis longtemps et dans lequel chacun des deux rois s'efforçait de réaliser des buts politiques contradictoires: émancipation totale de la souveraineté du voisin, d'un côté; réintégration dans le corps du royaume de principautés tendant à l'indépendance, de l'autre. En réalité, l'analyse des récits des chroniqueurs, et notamment celui de Raoul de Coggeshall, montre bien plutôt des princes entraî-

nés, par la défense de leur honneur, dans une sorte de fuite en avant qui finit par donner au conflit des proportions considérables qu'il n'avait pas au départ.

Les développements suivants opposent en une sorte de diptyque la formalisation juridique des relations franco-anglaises – telle qu'elle s'effectue dans le traité de Paris de 1259 et telle qu'elle est enfin parachevée par l'interprétation qu'en donnent les légistes de Philippe le Bel –, à l'acte censé inaugurer cette tradition, le traité de Saint-Clair-sur-Epte tel qu'il est rapporté, un siècle après l'événement, par Dudon de Saint-Quentin. Ce que le récit de Dudon construit, c'est la scène primordiale du rapport entre le roi de France et le duc de Normandie: pas de relation hiérarchique de subordination mais une intégration dans le royaume franc sur la base d'une amitié libre de toute obligation contraignante; la préservation d'une «virilité noble» inhérente à la conscience de soi normande. L'auteur en arrive alors au cœur de sa démonstration: il montre comment pendant bien longtemps les relations des deux souverains se fondaient sur la mise en scène d'une *amicitia* à laquelle chacune des parties avait intérêt – il en allait de la reconnaissance réciproque des deux princes – et dans laquelle la prestation de l'*homagium* n'était qu'un élément parmi d'autres; globalement le rapport des deux princes pouvait être défini comme «une reconnaissance de la primauté dans l'égalité de rang» qui n'engageait à rien d'autre qu'à un engagement réciproque de ne pas chercher à se nuire; mais vers 1200, sous l'influence d'une pensée juridico-rationnelle développée dans les écoles, se substitue à cette relation complexe une brusque et dangereuse simplification mettant au centre de la signification de l'*homagium* l'idée d'un service dû par le vassal à son suzerain. D'où la confiscation des fiefs de Jean sans Terre par Philippe Auguste.

Tels sont, schématiquement résumés, les principaux éléments de la démonstration de K. van Eickels. Le livre ne se limite cependant pas à cela; sur ces démonstrations se greffent en effet des développements qui prennent la forme de véritables excursus, par exemple sur la peine de l'aveuglement et de la castration, ou sur le rite du coucher dans le même lit pour deux princes dont l'auteur montre, contre tous ceux qui (encore à une époque récente) voulaient y voir un témoignage d'homosexualité, qu'il s'agit d'un des rites majeurs de l'*amicitia*. La liste des occurrences rassemblées par l'auteur est à cet égard tout à fait éloquente et pourra certainement être encore accrue dans l'avenir (signalons p. e. un passage de la chronique de Mathieu de Neuenburg sur un comte de Kyburg qui feint l'amitié pour son frère et fait semblant de vouloir dormir avec lui dans le même lit, éd. A. Hofmeister, MGH. *Scriptores rerum Germ.*, N. S. 4, 1924–40, p. 107).

On ne peut qu'admirer la vaste érudition de l'auteur, sa maîtrise d'une bibliographie vaste et internationale, l'inventivité et la rigueur de sa pensée conceptuelle; sans doute ne sera-t-on pas toujours d'accord avec les thèses qu'il défend; sa thèse d'une brusque rupture dans les «relations anglo-françaises» au tournant des XII^e et XIII^e s. suscitera certainement des interrogations et des doutes; les conclusions plus générales qu'il tire de son étude de l'évolution du sens de l'*homagium* du duc normand quant à une transformation du sens des rituels du Moyen Âge central aux bas Moyen Âge – passage d'une mise en scène rituelle polysémique, sans contenu juridique précis, soit à un acte symbolique recélant un engagement clair et univoque soit à une simple cérémonie à valeur purement illustrative – ne me convainquent pas totalement car ces mises en scène rituelles polysémiques ne me paraissent en aucune façon avoir dû céder le terrain à une pensée juridique et abstraite à la fin du Moyen Âge. Mais il s'agit en tout état de cause d'un livre dense et neuf, qui n'oublie pas que les prétendues relations entre États sont restées pendant le Moyen Âge des relations personnelles entre princes et maisons princières.

Jean-Marie MOEGLIN, Paris